

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour les particuliers

- Pièces d'identités (Copie des cartes d'identité ou des passeports ou des permis de conduire)
- Justificatif de domicile (de moins de trois mois) : copie de la facture d'eau, gaz, électricité, ou copie de la quittance de loyer
- Copie des cartes grises des véhicules à enregistrer pour accès au site

Pour les professionnels

- Extrait Kbis ou certificat d'identification au répertoire national des entreprises
- Papier à entête commerciale avec RCS/SIRET/ et adresse
- Copie des cartes grises des véhicules à enregistrer

La réédition d'une nouvelle carte d'accès sera facturée 10.00 € en cas de perte

Date et signature
et
(cachet de l'entreprise pour les professionnels)

Cadre réservé à l'administration

N° de carte : _____

N° de carte ESPACS : _____

Carte créée par : _____

Propriété et durée de validité

La carte reste de la propriété exclusive de la Communauté de Communes du canton de St Trivier de Courtes, elle est délivrée pour une durée illimitée. Cependant, la Communauté de Communes se réserve le droit de suspendre à distance la validité de la carte en cas de :

- ◆ Non respect du règlement
- ◆ Dépôt sauvage ou incivilité sur la déchèterie
- ◆ Non paiement des factures de redevance
- ◆ Déménagement non signalé

Comment l'obtenir ?

Remplissez et renvoyez le formulaire ci-contre à la Communauté de Communes qui vous renverra votre carte d'accès sous 15 jours environ.

(tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Changement de véhicule, déménagement, perte, vol...

Tout changement doit être signalé par courrier à la Communauté de Communes dans les meilleurs délais ; les services se chargeront alors de modifier les paramètres ou de rééditer une carte.

En cas de déménagement, la carte doit être restituée à la Communauté de Communes.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service

**Environnement
au 04 74 47 03 53**

NOUVEAU !

LA CARTE D'ACCES A LA DECHETERIE

**A PARTIR DU
04 JANVIER 2016**



DÉBLAIS / GRAVATS



BOIS



DÉCHETS VERTS



Une carte d'accès ?

Les cartes d'accès permettent à la Communauté de Communes du canton de Saint Trivier de Courtes de contrôler la provenance des déchets à la déchèterie intercommunale réservée aux habitants et entreprises de son territoire, de mieux appréhender les quantités déposées par les différents usagers.

Sans carte, à partir du **04 janvier 2016** l'accès à la déchèterie ne sera plus possible.

Pour les particuliers :

1 seule carte par foyer sera délivrée

Pour les entreprises :

1 seule carte par entreprise sera délivrée

Les Limites

Pour les entreprises les dépôts sont limités à 1,100 m3 / semaine

(art R543-67 du code de l'environnement)

Rappel : la déchèterie est ouverte

Lundi :	14 h à 18 h
Mercredi :	14 h à 18 h
Samedi : 8 h 00 à 12 h 00	14 h à 18 h



Quelques règles

- Présenter sa carte d'accès devant la borne à l'entrée de la déchèterie qui permettra le levage de la barrière automatique
- Présenter votre carte au gardien et montrer votre chargement qui doit être trié par type de déchets
- Respecter le sens de circulation et stationner correctement pour éviter de bloquer le passage dans l'enceinte de la déchèterie.
- Décharger rapidement en respectant les consignes de sécurité (laisser les enfants et les animaux dans le véhicule), ne pas monter sur le bord des bennes, ne pas descendre dans les bennes...
- Respecter la propreté du site
- Respecter le gardien et ses consignes ; il est présent sur le site pour vous conseiller et vous orienter. Il est formé et connaît les contraintes de valorisation pour chacune des bennes de matériaux. En respectant ses instructions vous permettez aux déchets triés d'être traités dans le respect de l'environnement.

Pour recevoir votre
carte

Formulaire à retourner dès que possible
et avant le **01 décembre 2015** à la

~~COMMUNAUTE DE COMMUNES~~

~~DU CANTON DE ST TRIVIER DE COURTES~~

58 route de Chalon

01560 ST TRIVIER DE COURTES

avec les justificatifs énumérés au dos de ce document

Particulier

Professionnel

NOM :

PRENOM :

Rue ou Lieudit :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Immatriculation des véhicules à enregistrer :

Véhicule 1 : _____

Véhicule 2 : _____

Véhicule 3 : _____